

Mesures COVID :

Chaque responsable d'équipe doit arriver avec sa liste d'élèves et la donner au responsable de la journée qui centralise les différentes listes s'il y a plusieurs équipes (document distinct de la feuille de match). Port du masque obligatoire pour l'ensemble des participants, gel hydro à mettre à l'entrée des salles. Chaque équipe amène ses chasubles en cas de couleur de maillots identique à l'une des autres équipes.

En fonction du classement établi par l'Etat le jeudi précédant la rencontre, tous les établissements en zone 2 ne peuvent pas participer aux journées de sports collectifs **en salle** organisées le mercredi suivant.

RAPPEL :

Arbitrage : Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre qui peut être joueur en championnat Promo (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes). Il est demandé à chaque établissement de recenser et fournir à l'UD la liste de ses arbitres officiels de Sports co afin d'établir un fichier national.

<u>Amendes :</u>	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

Feuilles de matchs : à télécharger sur le site : <http://www.ugsel-pl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement téléphoner le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** (vous pourrez laisser vos résultats sur le répondeur téléphonique : 02-41-68-26-28 ou par mail : ugselpl@saumur.net).

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu, la couleur des maillots et le nom du manager).

**L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le
jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.**

Report :

Il est tout à fait exceptionnel. La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL Territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

Forfait :

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

Temps de jeu maxi préconisé par équipe pour 1 journée en championnat Promo :

Basket, Hand et Futsal C/J : 60 minutes.

Basket, Hand et Futsal Minimes : 50 minutes.

Foot C/J : 80 minutes.

Le premier nommé reçoit :

FOOT JG

Le 49 fait son championnat à 11 équipes (cf. site UGSEL 49) : 5 équipes qualifiées pour le 01/12/21.

1-déc-21 **2 plateaux de 4 équipes : formule championnat**

Poule 1 chez le 2^è du 49 :

2^è du 49

3^è du 49

4^è du 49

Don Bosco MAYENNE

Poule 2 à St Laurent/Sèvre :

St Gab/St Michel ST LAURENT

Notre Dame CHALLANS

1er du 49

5^è du 49

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale du 12/01/22.

12-janv-22 **Finale à 4 (lieu déterminé par la CTR).**

Le National aura lieu du 5 au 7 avril 2022 à Beaupreau (49).

FOOT CJF

20-oct-21 **Triangulaire à Cholet**

1- Dom Sortais BEAUPREAU

2- St Louis SAUMUR

3- Jeanne Delanoue CHOLET

La rencontre nationale aura lieu les 8 et 9 avril 2022 à Malestroit (56).

FOOT CG

Le 49 fait son championnat à 13 équipes le 20/10/21 (cf. site UGSEL 49) : 3 équipes qualifiées pour le 19/01/22.

19-janv-22 **Finale à 4 à Châteaubriant :**

St Joseph CHATEAUBRIANT

1er du 49

2^è du 49

3^è du 49

Le National aura lieu du 5 au 7 avril 2022 à Beaupreau (49).

FOOT MG

Le 49 fait son championnat à 12 équipes (cf. site UGSEL 49) : les 5 1ers sont qualifiés pour les 1/2 finales du 23/02/22.

1-déc-21 **les 4 équipes à Téléché :**

St JB de la Salle TÉLOCHÉ 1		St Thérèse LAVAL
St JB de la Salle TÉLOCHÉ 2		St Joseph ERNÉE
St Thérèse LAVAL		St Joseph ERNÉE
St JB de la Salle TÉLOCHÉ 1		St JB de la Salle TÉLOCHÉ 2
St JB de la Salle TÉLOCHÉ 2		St Thérèse LAVAL
St Joseph ERNÉE		St JB de la Salle TÉLOCHÉ 1

Les 2 1ers sont qualifiés pour les 1/2 finales du 23/02/22.

1-déc-21 **les 5 équipes à Varades :**

St Joseph CHANTONNAY 1		St Joseph COSSE LE VIVIEN
St Joseph CHANTONNAY 2		Bx Frassati CRAON
St Joseph COSSE LE VIVIEN		St Joseph CHANTONNAY 2
St Anne LOIREAUXENCE		St Joseph CHANTONNAY 1
St Joseph CHANTONNAY 2		St Anne LOIREAUXENCE
Bx Frassati CRAON		St Joseph COSSE LE VIVIEN
St Anne LOIREAUXENCE		Bx Frassati CRAON
St Joseph CHANTONNAY 1		St Joseph CHANTONNAY 2
Bx Frassati CRAON		St Joseph CHANTONNAY 1
St Joseph COSSE LE VIVIEN		St Anne LOIREAUXENCE

Les 3 1ers sont qualifiés pour les 1/2 finales du 23/02/22.

23-févr-22 1/2 finales : 2 poules de 5 :

Poule 1 chez le 1er du tournoi de Téléché :

- 1er du tournoi de Téléché
- 2è du 49
- 2è du tournoi de Varades
- 3è du tournoi de Varades
- 4è du 49

Poule 2 chez le 1er du tournoi de Varades :

- 1er du tournoi de Varades
- 2è du tournoi de Téléché
- 1er du 49
- 3è du 49
- 5è du 49

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale du 23/03/22.

23-mars-22 **Finale à 4 (lieu déterminé par la CTR).**

Le National aura lieu du 23 au 25 mai 2022 à Mende (48).

FOOT MF

23-févr-22 **Plateau à 6 à St Pierre Montlimart :**

FO ST PIERRE MONTLIMART		St Joseph COSSÉ LE VIVIEN
JC ST FLORENT LE VIEIL		Bx Frassati CRAON
St Benoît CHAMPTOCEAUX		St Marie TORFOU
St Joseph COSSÉ LE VIVIEN		St Marie TORFOU
Bx Frassati CRAON		St Benoît CHAMPTOCEAUX
FO ST PIERRE MONTLIMART		JC ST FLORENT LE VIEIL
JC ST FLORENT LE VIEIL		St Joseph COSSÉ LE VIVIEN
St Benoît CHAMPTOCEAUX		FO ST PIERRE MONTLIMART
St Marie TORFOU		Bx Frassati CRAON
St Joseph COSSÉ LE VIVIEN		Bx Frassati CRAON
FO ST PIERRE MONTLIMART		St Marie TORFOU
JC ST FLORENT LE VIEIL		St Benoît CHAMPTOCEAUX
St Benoît CHAMPTOCEAUX		St Joseph COSSÉ LE VIVIEN
St Marie TORFOU		JC ST FLORENT LE VIEIL
Bx Frassati CRAON		FO ST PIERRE MONTLIMART